



ENVIRONNEMENT, VILLE PROPRE

La protection de la mer commence sur les trottoirs

Cette semaine, débute une action de sensibilisation menée par la Ville et l'Agglomération « Ne rien jeter, la mer commence ici », en lien avec deux journées dédiées à la protection de l'environnement : le 4 juin avec la journée mondiale de l'environnement et le 8 juin avec la journée mondiale des océans.

Publié le 10 juin 2025

Éviter que les déchets partent à la mer

Mégots, emballages plastiques, déjections canines, etc., tous peuvent polluer la mer dès lors qu'ils sont au sol. La raison ? Emportés par les eaux de pluie lors des averses, ils tombent dans les grilles d'eau pluviales et les avaloirs, qui ne sont pas reliés au réseau d'assainissement.

Tous ces déchets poursuivent donc leur course vers la rivière puis la mer, polluant ainsi les eaux. Pour sensibiliser les citoyens à ce phénomène, les services de la Ville vont régulièrement à leur rencontre, installent des cendriers sondeurs, distribuent des cendriers de poche sur les manifestations, etc.

Pour poursuivre la sensibilisation au plus près de l'acte du jet au sol, la Ville, en partenariat avec l'Agglomération, a installé des médaillons au bord de six grilles d'eau pluviale. Le message interpelle : ne rien jeter, la mer commence ici. Il y a trois ans, le message avait été peint mais il s'est effacé avec le temps

Les six premiers médaillons ont été installés dans le quartier de Cesson, et notamment à proximité de la plage du Valais, en lien avec la pollution des eaux maritimes.

Vingt-quatre autres seront progressivement installés dans la ville, dans des lieux identifiés comme points noirs, notamment au sujet des mégots.

Un engagement de longue date

Saint-Brieuc est engagée de longue date dans la propreté urbaine et plus largement la protection de l'environnement. Elle est labellisée Ville Éco-propre depuis 2016, cinquième étoile depuis 2022 renouvelée en 2024.

La Ville a également contractualisé avec ALCOME, REP mégots, pour lutter contre les mégots jetés au sol, et avec CITEO pour lutter contre les déchets diffus.



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)